

Ecole élémentaire Anatole France Is sur Tille
Procès-verbal du conseil d'école n°1 de l'année scolaire 2017-2018
Mardi 14 novembre 2017 à 18h

Présents : Elus et invités :

M. Darphin, Maire d'Is sur Tille
Mme Staiger, adjointe éducation et vice-présidente de la COVATI en charge du périscolaire
Mme Orry, DDEN
Mr Pinson, COVATI, service enfance-jeunesse, Responsable du périscolaire,

Parents élus : Mmes Badri, Facquet, Kzikaz, Vaissier Viry, et Mrs Beraboukh, Bolopion, Gevrey, Golmard, Perron, Riva, Williams.

Enseignants : Mmes Appert, Barbusse, Bernier, Gilles, Gindrey, Latouche, Maîtrejean, Monnier, Perrin, Plasse, Roche, Troussard et Mrs Binet, Monnier, Passereau .

AESH/AVS : Mme Sotos

Excusés :

Elus et invités :

M. Royer, IEN Dijon Nord
M. Charlot, COVATI
Mme Roy, responsable du CLAS, ESCALE21

Parents élus : Mme Janicot-Fraizier.

Enseignants : Mme Fillot, Gindrey, Perron, Raverat.

AESH/AVS : Mmes Collin, El Hanbali, Mairet, Therry-Ronot, Weber.

RASED : Mmes Bordier, Jacques, Petite-Malfoy.

- Installation du Conseil :
 - Résultats des élections : la liste conduite par M. Golmard obtient 100% des suffrages exprimés avec une participation de **57,62%**
 - Présentation des participants. Un tour de table a permis à chacun de se présenter.
- Point sur la rentrée 2017 :
 - Effectifs, répartitions, personnels, organisation pédagogique : l'organisation de l'école a été présentée au conseil.
 - Mesures de sécurité mises en place, PPMS : Un exercice d'alerte incendie a été mis en place avant les congés d'automne et un exercice alerte attentat le sera dès que l'alerte discrète sera installée par la société ISLAND. Le PPMS a été lu par le responsable des services techniques sans appeler de remarques particulières.
 - Vote du règlement intérieur : un ajout concernant les jeux autorisés à l'école a été ajouté pour permettre une adaptation immédiate aux dernières nouveautés (cf. règlement joint).
 - Conditions matérielles de fonctionnement : l'école bénéficie toujours de très bonnes conditions de travail avec une grande réactivité des services de la mairie dès que nécessaire.
 - Bilan des réunions de rentrée : pas de remarques particulières des parents élus.
- Point sur le fonctionnement du périscolaire :
 - Le changement de responsable n'a pas abaissé le bon niveau de prise en charge des enfants sur le temps périscolaire. Les parents font remarquer la qualité des NAP mises en place et la réactivité du service en cas d'effectifs trop importants (mise en place de groupes supplémentaires).
 - Le problème des bus a été évoqué, le responsable du transport scolaire sera interpellé à propos de certains problèmes dans un des bus.
- Point CLAS :

Depuis septembre 2017, c'est la COVATI qui a repris la gestion du dispositif du CLAS.

L'aide aux devoirs a repris depuis lundi 25 Septembre à l'école Anatole France.

Actuellement 5 enfants participent à l'aide aux devoirs le mardi de 16h à 17h dans les locaux de la bibliothèque de l'école : 2 CP et 2 enfants d'ULIS et un CM1

10 enfants participent à l'aide aux devoirs le jeudi de 16h à 17h.

Ce sont 8 bénévoles qui encadrent l'aide aux devoirs.

Depuis lundi 6 novembre, un atelier d'initiation à la Couture a débuté. 7 enfants et 2 mamans y participent.

*Cet atelier est animé par une créatrice issoise avec le renfort d'une bénévole de l'association autour du fil.
Cet atelier se déroulera sur 6 séances d'1h30.*

Depuis le début d'année, 19 enfants participent au dispositif du CLAS.

- Point sur le fonctionnement de la cantine et utilisation des WC de celle-ci.
 - Le directeur a reçu un mail du DGS de la COVATI lui demandant de ne plus utiliser les WC de la cantine lors des récréations et accueils. S'il est vrai que, lors de son arrivée à l'école en 2015-2016, le directeur avait convenu que cette utilisation posait des problèmes et qu'il faudrait en revoir les conditions, il s'avère difficile de concentrer les élèves sur le WC du préau. Il a été surpris par ce mail qui est arrivé sans concertation préalable ni avec la personne, ni avec l'élève responsable, ce qui n'est pas habituel. M. Brilliard a depuis envoyé un mail expliquant qu'il en était resté à notre premier entretien et qu'il pensait que cela ne nous poserait pas de problème. Il accepte que les toilettes restent ouvertes pendant les récréations mais demande à l'équipe éducative d'être très vigilante au vu des abus dans l'utilisation des différents produits et du manque de respect des lieux par les enfants. Un rappel sera adressé à tous les enfants par le directeur afin qu'ils soient plus attentifs aux consignes de respect des lieux.

- Rythmes scolaires pour la prochaine rentrée.

La mairie d'Is sur Tille souhaiterait comme elle y est autorisée revenir à la semaine de 4 jours.

Avant un conseil d'école extraordinaire fixé au mardi 28 novembre à 18h, il s'agissait ce soir d'ouvrir un débat permettant de connaître les positions de chacun. Deux sondages auprès des parents ont été réalisés ; un, émanant des parents élus et un autre venant de la mairie qui a considéré que celui des parents était accompagné d'une prise de position contre la semaine de 4 jours qui pourrait fausser l'avis demandé. Les résultats de ces consultations seront communiqués au conseil avant le prochain vote.

M. Darphin explique que la semaine de 4,5 jours pose des problèmes de locaux pour les associations et coûte cher. Il fait remarquer que l'équipe enseignante est majoritairement (*mais pas unanime NDLR*) pour le retour à 4 jours.

Des enseignants prennent la parole pour exprimer leurs doutes sur les bénéfices de la semaine de 4,5 jours et expliquent en quoi la coupure du mercredi leur paraît importante. La durée des cours de l'après-midi pourrait être modifiée afin de privilégier les cours de la matinée.

Des parents regrettent que cette semaine de 4,5 jours que soutiennent de nombreux chercheurs ne soit pas conservée et font remarquer qu'elle a contribué à améliorer le fonctionnement du service périscolaire. M. Darphin est d'accord avec cette remarque et assure que ces progrès seront maintenus même avec le passage à 4 jours.

Mme Orry DDEN annonce qu'elle votera pour le maintien de la semaine de 4,5 jours qui lui paraît le plus favorable aux enfants. Elle souhaite voir figurer au procès-verbal les informations ci-dessous précisant le rôle de la DDEN.

Le DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale)

Le DDEN est un ami de l'école publique, défenseur de la laïcité, nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Bénévole, il est membre de droit du conseil d'école. Sa mission ne concerne pas la pédagogie. Il est appelé à intervenir pour tout ce qui concerne l'environnement éducatif et la sécurité (hygiène, matériel, restauration, transport, locaux, activités périscolaires...). En cas de besoin il peut aussi assurer des actions de conciliation et de médiation entre les différentes parties (par exemple école et parents, école et municipalité ou autres services...).

L'horloge affichant 20h, avec l'accord tacite du conseil, le directeur clôt le conseil et reporte au prochain les derniers points à l'ordre du jour.

Un pot convivial termine la soirée permettant de poursuivre la discussion de manière moins formelle.

Is sur Tille, le 15 novembre 2017.

Le secrétaire de séance : G. Passereau

Le président du conseil d'école : G. Binet

